

Rungis, le 25 Novembre 2009

Monsieur Jacques Reiller  
PREFET DE L'ESSONNE  
Boulevard de France  
91010 Evry Cedex

---

**Objet :** Assises des territoires ruraux

---

Monsieur le Préfet

Suite à ma participation le 24 novembre 2009 aux assises des territoires ruraux auxquelles vous avez bien voulu me convier en qualité de Président du Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix, je vous prie de trouver ci dessous une contribution qui rappelle les termes de mon intervention.

Après avoir précisé la spécificité des enjeux agricoles périurbains en rapport avec le territoire et le projet du Triangle vert, voici les principaux points et problématiques relatifs à l'équilibre et au développement des territoires ruraux du Sud Essonne qu'il m'a semblé bon de souligner :

- 1 • L'équilibre et le développement des territoires ruraux sont étroitement liés à la conjonction pertinente et efficace de deux échelles indispensables :
  - une échelle de proximité nécessaire au confort, au niveau de services et à la qualité de vie recherchée par les habitants ;
  - une échelle de solidarité et de lisibilité départementale et régionale nécessaire à l'activité et à l'économie de ces territoires franciliens.
  
- 2 • Un projet pour les territoires ruraux du Sud Essonne est extrêmement dépendant des questions de mobilité et de communication numérique, indispensables :
  - à l'équilibre, à l'indépendance et à l'ancrage de ces territoires et déterminants aussi de leur dynamisme et de leur synergie ;
  - à leur ouverture et à leur rayonnement ainsi qu'à leur appartenance régionale et leur ancrage dans le projet francilien.
  
- 3 • L'avenir des territoires ruraux ne peut s'inscrire dans une ségrégation territoriale radicale nord /sud, qui à l'heure du Grand Paris n'a pas plus de sens que de limite. Il est indispensable de privilégier plutôt les continuités, les complémentarités et les solidarités possibles et nécessaires valorisant la spécificité de chacun des territoires et de leurs projets respectifs :
  - la nécessité pour l'agglomération au nord d'une solidarité des territoires et du projet agricole des territoires ruraux du sud ;
  - la nécessité pour les territoires du sud, d'une solidarité des dynamiques de l'agglomération au nord.

Cette ambition invite à se poser la question corollaire de la ligne de rupture et de changement de projet, quelque part entre le nord et le sud, pour en finir avec l'étalement urbain infini de la « ville excroissante », et envisager l'échelle et le fonctionnement territorial de la « ville archipel ».

4 • Avant d'être un inconvénient, il est bon de rappeler que la grande qualité des territoires ruraux est qu'ils soient ruraux et que les questions qui s'y posent sont sans doute :

- de préciser d'abord, comment conserver et valoriser leurs caractéristiques et leur nature rurale ;
- de définir ensuite, comment pérenniser et renforcer leur attractivité et leur dynamisme, fondés à la fois sur les qualités de « proximité » de chacun et sur leur capacité à développer ensemble une synergie et une lisibilité régionale.

5 • La notion de Cluster évoquée souvent à l'occasion du Grand Paris et envisagée notamment sur le plateau de Saclay, peut par analogie et à une autre échelle, produire des pistes de réponse aux questions posées sur les territoires ruraux du Sud Essonne. En effet le modèle du cluster peut permettre de mettre en relation, en réseau et en synergie les communautés, leurs projets et leurs économies, sans nécessité de continuités urbaines physiques tout en préservant la qualité des espaces naturels et agricoles qui les accueillent et fondent leur attractivité et leur qualité de vie.

Le projet pour les territoires ruraux du Sud Essonne doit permettre de composer durablement :

- développement de proximité
- synergie des territoires
- ancrage et rayonnement francilien
- préservation de l'environnement
- valorisation des terres et de l'activité agricole.

Souhaitant que ces éléments puissent contribuer aux réflexions engagées et à l'émergence d'un projet d'excellence pour les territoires ruraux essonniers, et vous renouvelant l'expression de notre intérêt et de notre attachement au succès de cette opération, je reste à votre disposition et vous prie d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.



Thierry Laverne

Président du Triangle Vert  
des Villes Maraichères du Hurepoix